

COMMISSION NATIONALE DU CORPS ARBITRAL

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 24 Mai 2018

- ❖ Le point sur les nominations
- ❖ Bilan des formations assurées par la CNCA
 - Formation VTT Guadeloupe
 - Formation BMX Guadeloupe
 - Formation hivernale BMX
- ❖ Bilan des dotations Armor Lux
- ❖ Organisation des examens d'arbitre National dans les régions.
- ❖ Harmonisation des examens d'arbitre régional
- ❖ Outils pédagogiques
- ❖ Etude d'un document pour les vacances des arbitres. (route – piste – cyclo-cross -BMX)
- ❖ Suivi du budget de la commission
- ❖ Compte rendu de la réunion avec l'AFAC
- ❖ Organisation du CNE BMX en novembre prochain
- ❖ Candidature CNE Piste – CNE VTT
- ❖ Promotion de l'arbitrage
- ❖ Questions diverses
 - Proposition de la CNCA pour l'arbitrage sur les Coupes de France de cyclo-cross 2018-2019
 - Liste des Arbitres de Haut Niveau 2018-2019 (DTN)
 - Boite à Lettres aux questions
 - Kit du jeune arbitre
 - Cours d'anglais pour les arbitres
 - Courrier de Gérard LEFAIVRE

Présents : Catherine GASTOU – Philippe LAMBERT – Jacky TARENNE – Eric CRETON (En remplacement de Bernard BOUTIN indisponible)

Excusé : Thierry NUNINGER (En mission UCI)

Le président de la commission ouvre la séance à 10h15, il remercie les membres de leur présence et indique que Ludovic SYLVESTRE, Vice président chargé de l'arbitrage, sera présent à cette réunion en début d'après midi.

I- LE POINT SUR LES NOMINATIONS AU 24 MAI.

a. Route & Piste .

Suite au premier jet du 24 novembre 2017= 36 désistements dont 4 Personnes ont refusé la totalité des désignations (F PIERROT – G LELANDAIS – E LACOTTE – Y LEFEBVRE)(16 nominations)

7épreuves annulées (Tour de Saône et Loire - Route de France – Trophée d'Or - FEYTIAT / VOLVIC – Tour de la Somme – Tour D'Auvergne – Coupe de France Juniors Piste)

A ce jour nous avons eu 39 remplacements à effectuer.

b. BMX :

Pas de soucis particuliers concernant les nominations BMX 2018 : 249 journées de désignations pour les Compétitions Nationales (et internationales se déroulant en France).

Règle suivie : désigner uniquement des arbitres Internationaux, CNE et Fédéraux.

Pour les Coupes de France, TFBMX, Championnat de France et Compétitions Internationales :

Possibilité de désigner uniquement des arbitres Internationaux, CNE et Fédéraux (exception concernant des postes de starter pour quelques arbitres nationaux ayant suivi la Formation Qualification Nationale Starter)

Pour les Challenges France :

Difficulté pour se limiter à désigner uniquement des Internationaux, CNE et Fédéraux par manque d'Arbitres Fédéraux ou CNE dans l'inter-région sud-ouest. Nécessité de former des CNE prioritairement dans cet inter région.

Nouvelle règle concernant les désignations pour les compétitions Nationales :

Nouvelle procédure visant à faciliter la désignation des arbitres

Répartition du corps arbitral en 3 listes :

Liste 1 : 5 ou 6 arbitres - Désignation par la CNCA → CNE, Fédéraux ou Inter Indemnité 50€/J + frais

Liste 2 : 10 arbitres - Désignation Inter Région → Nationaux ou + Indemnité 30€/J

Liste 3 : 10 personnes - Désignation Organisateur → Licenciés dirigeant ou + Pas d'indemnité

c. VTT :

Concernant les nominations, cela suit son cours. Seulement 5-6 remplacements effectués depuis les nominations initiales de Janvier.

d- Nominations 2019 :

Les nominations 2019 se feront les 23,24 et 25 Novembre pour l'ensemble des disciplines.

1- BILAN DES FORMATIONS ASSUREES PAR LA CNCA

a- FORMATION VTT EN GUADELOUPE :

2- FORMATION : Arbitres VTT Régionaux et Nationaux.

Lieu : Baie Mahault , Vélodrome, Comité Régional de Guadeloupe.

Dates : 16 – 21 avril 2018.

Formateurs : Eric JACOTE – Serge ROBICHON (auteurs du compte rendu)

Il s'agit de la 3^{ème} formation d'arbitres VTT régionaux effectuée dans cette région depuis 9 ans, (2010, 2013), mais la 1^{ère} en direction d'arbitres nationaux.

Les formateurs ont été agréablement surpris et très heureux d'avoir un nombre conséquent de candidats (soit 38), dont le sexe féminin était majoritaire et d'origine sportive multiple ainsi que des candidats déjà diplômés dans d'autres disciplines du cyclisme (Route, BMX et piste) voir venant d'autres sports (Foot bal, rugby et sport nautique).

Déroulement de la formation:4 séances de 3h et examen sur 4h.

Examen en deux parties : écrit et oral.

Méthodologie : Il était important de prendre en compte les spécificités humaines et géographiques et d'adapter notre contenu.

Les disciplines dominantes XCO, XCM. DH, et Enduro pourraient être développés avec un environnement favorable, mais ne sont pas prises en compte à jour. Nous avons donc particulièrement travaillé sur les disciplines pratiquées et sur le rôle de l'arbitre ainsi que sur la connaissance du règlement, comportement, déontologie.

La difficulté principale sur chaque épreuve est souvent d'être considéré comme arbitre d'un club altérant les décisions prises.

Résultats des examens :

33/35 ont été reçus Arbitre Régional

3/3 ont été reçus Arbitre National

Les 3 arbitres reçus Nationaux avaient été formés lors des précédents stages. Ils ont une bonne expérience des disciplines de notre sport et notamment de la Route.

Il est certain que si l'opportunité se présentait, (voyage dans la Caraïbe, voire en métropole) il serait préférable d'officier sur des épreuves à dominante XC.

Nous remercions le Comité de Guadeloupe et particulièrement son Président Philibert MOUEZA pour son accueil et les conditions de travail favorables dans les locaux du Vélodrome.

Eric et moi sommes heureux d'avoir modestement contribué au développement du VTT en Guadeloupe et d'avoir rencontré des acteurs très motivés.

3- BILAN DES FORMATIONS BMX

A- Formations Métropole :

1- Formations Arbitre National BMX

Stage Zone Nord-est

Dates : 25 et 26 novembre 2017

Lieu : Besançon

Formateurs : Eric CRETON et Quentin BERTON

Candidats : 14 candidats

Lauréats : 12 stagiaires obtiennent la qualification d'arbitre National BMX

Stage Zone Nord-ouest

Dates : 25 et 26 novembre 2017

Lieu : Orléans

Formateurs : Bernard BOUTIN et Alain DANIEL

Candidats : 15 candidats

Lauréats : 12 stagiaires obtiennent la qualification d'arbitre National BMX

Stage Zone Sud

Dates : 2 et 3 décembre 2017

Lieu : Toulouse

Formateurs : Martine LASCAUX MARTINEZ et Marie Laure BRUNAUD

Candidats : 13 candidats

Lauréats : 11 stagiaires obtiennent la qualification d'arbitre National BMX

2- Formation Qualification Starter Compétitions Nationales

Stage zone Sud

Dates : 8 et 9 décembre 2017

Lieu : Saint Etienne

Formateurs : Francine QUICRAY-RENARD, Bernard BOUTIN

Candidats : 15 candidats

Lauréats : 15 stagiaires obtiennent la qualification de Starter Compétition Nationale BMX

Stage zone Nord

Dates : 31 mars 2018

Lieu : Saint Quentin en Yvelines

Formateurs : Francine QUICRAY-RENARD, Bernard BOUTIN

Candidats : 7 candidats

Lauréats : 7 stagiaires obtiennent la qualification de Starter Compétition Nationale BMX

B- Formations BMX Comité Régional de Guadeloupe :

1- Stage de Formation Arbitre Régional :

Dates : 24, 25, 26 avril et 2 mai 2018

Lieu : Siège Comité Régional Baie-Mahault
Formateurs : Bernard BOUTIN
Candidats : 17 candidats
Lauréats : 17 stagiaires obtiennent la qualification d'arbitre Régional BMX

4- Stage de Formation Arbitre National :

Dates : 27, 30 avril et 2 mai 2018
Lieu : Siège Comité Régional Baie-Mahault
Formateurs : Bernard BOUTIN
Candidats : 4 candidats
Lauréats : 3 stagiaires obtiennent la qualification d'arbitre National BMX

Il serait souhaitable de pouvoir désigner un des Arbitres Nationaux Guadeloupéens pour une des finales 2018 (Championnat de France ou TFBMX)

Remerciements à Philibert MOUEZA Président du Comité Régional de Guadeloupe et Jean René GOSSEC Responsable du Corps Arbitral BMX pour leur accueil.

Proposition de la commission : Afin d'uniformiser les efforts faits pour le développement dans les territoires d'outre mer, la commission propose que des arbitres de ces territoires soient invités à officier sur les championnats de France VTT, BMX ou TFJV, TFBMX. Reste à définir les modalités de prise en charge des frais engendrés.

II- DOTATION ARMOR LUX .

Philippe LAMBERT fait le point sur les dotations attribuées aux comités régionaux. A ce jour peu de comités ont fait leurs commandes. Certains comités n'ont pas respecté les directives de la CNCA concernant l'attribution d'équipement pour les arbitres de BMX. Lors de la prochaine réunion CRCA, il sera de nouveau conseillé d'appliquer cette directive.

Il est précisé que tous les candidats aux examens CNE ayant passé avec succès leur examen se verront remettre par la CNCA un bon d'achat de 50€ d'équipements à prendre chez notre partenaire ARMOR LUX

III- ORGANISATION DES EXAMENS D'ARBITRE NATIONAL DANS LES REGIONS

a) BMX : Pour le BMX, les formations d'arbitre National sont gérées et encadrées par les responsables interrégionaux du corps arbitral BMX (avec les mêmes sujets d'examen).

b) Route – Piste – Cyclo-cross :

La commission va mettre en place pour la session d'examen des « arbitres nationaux » un examen national à une date unique. Cette date sera choisie lors de la réunion 29 septembre avec les présidents des CRCA. Deux propositions leur seront faites (26 janvier 2019 – 2 février 2019).

Le sujet unique sera choisi par la CNCA parmi les sujets proposés par les présidents des CRCA, lors de sa réunion du 22 novembre 2018.

Les Comités régionaux devront envoyer la liste des candidats au Président de la CNCA au moins dix jours avant l'examen. Le sujet sera envoyé aux Présidents des CRCA le lundi qui précède l'examen.

Les copies anonymées devront être retournées à la fédération dans la semaine qui suivra l'examen. La correction sera faite à la fédération par un jury unique.

Propositions de la commission : Les candidats pourront suivre leur formation et passer l'examen dans un lieu le plus proche géographiquement de leur domicile et sans obligation d'être dans leur comité régional d'appartenance. Ils devront être obligatoirement licenciés au début de leur formation.

Pour être reçu à l'examen, le candidat devra remplir les conditions suivantes :

- Avoir 12 de moyenne au minimum,
- Avoir à la partie piste une note supérieure à zéro,
- Avoir à la partie cyclo-cross une note supérieure à zéro.

IV- HARMONISATION DES EXAMENS D'ARBITRE REGIONAL

a) BMX :

Pour le BMX, nous sommes favorables à ce que, pour l'avenir, il y ait une harmonisation des examens d'arbitres Régionaux BMX sous la responsabilité des responsables interrégionaux du corps arbitral.

b) Route – Piste – Cyclo-cross :

Une enquête sera dirigée vers les Présidents des CRCA sur l'application du modèle de CRCA et de l'application des compétences de celle-ci. Il sera aussi demandé les modalités de mise en place des examens d'arbitres régionaux et clubs.

V- OUTILS PEDAGOGIQUES

Seront mis en ligne sur l'intranet des arbitres :

- Des documents de travail
- Des documents pédagogiques pour les formateurs uniquement (livrets de formation, programme de formation et power point des différents chapitres de formation)
- Des liasses téléchargeables pour la formation.

VI- ETUDE D'UN DOCUMENT POUR LES VACATIONS DES ARBITRES :

La commission propose un document pour chaque discipline. (Voir annexe 2)

VII- SUIVI DU BUDGET DE LA COMMISSION :

Le président de la commission fait un rapprochement budgétaire au 24 mai qui fait ressortir une situation très satisfaisante. Les dépenses pour les différentes formations en BMX ont été très inférieures aux prévisions. (Voir annexe 1).

Proposition de la Commission : La commission propose qu'il soit alloué une aide de 500€ à M Quentin BERTON, Commissaire National Elite sélectionné par l'UCI pour passer l'examen de Commissaire UCI BMX lors des championnats du Monde de BMX à BAKOU(AZERBAIDJAN). Le succès à l'examen est la condition d'obtention de cette aide financière.

Nota : M Quentin BERTON a bénéficié du dispositif « Jeune Arbitre ».

VIII- COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC L'AFAC :

Le Président de la commission présente un compte rendu de la réunion qui s'est déroulée le 16 mai avec les représentants de l'AFAC, M Michel CALLOT Président, Ludovic SYLVESTRE Vice Président chargé de l'Arbitrage et lui-même. (Voir annexe 3)

IX- ORGANISATION DU CNE BMX :

Le principe d'une formation CNE BMX en France a été validé par l'UCI.

Le stage pourrait se tenir à Saint Quentin du mercredi 31 octobre au samedi 3 novembre 2018, + une journée, le dimanche 4 novembre qui serait ajoutée et réservée à l'adaptation aux compétitions nationales françaises. Ces dates de stage ont été choisies pour permettre aux candidats de ne prendre qu'un minimum de journées de congés.

Il faudrait communiquer dès le début juin en direction des Comités.

Pour mémoire, il était demandé aux candidats 150€ pour 4 jours, représentant les frais pédagogiques et les repas de midi

Appel à candidature :15 Juin

Date limite : 16 Septembre

Hébergement : Voir possibilité de repas au CUBE. Hébergement des 2 formateurs à l'IBIS BUDGET (Chambre à retenir)

Candidats étrangers : 6

Nombre de stagiaires : 20 avec 30% de femmes (Obligation de l'UCI)

X- CANDIDATURE CNE PISTE – CNE VTT

- **CNE VTT** : Pour la formation au CNE en Suisse, nous avons 4 candidatures. Il s'agit d'Alexis ZENON, Pascale GRIMAUULT, Jonathan DARCEL et Johann REILLE. Les dossiers seront adressés à la Fédération SUISSE au plus vite.
- **CNE Piste** : Deux candidats retenus. Jonathan TRANCHANT (IDF) Mickael ROUZIERE (BRE)

XI- PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Dans le cadre de la promotion de l'arbitrage, il me semble important de promouvoir prioritairement une image "moderne" de l'arbitre pour rendre cette fonction plus attrayante et donner envie à des jeunes de s'investir. Il faut regarder ce que peuvent faire certaines fédérations en ce sens (voir Tennis par exemple).

Une affiche pourrait être envoyée aux comités régionaux pour promouvoir l'arbitrage pour les trophées de France



***Proposition de la commission** : Inviter un « jeune arbitre » lors des Championnats de France Route, Piste et Cyclo-cross et le faire participer à l'arbitrage et vivre une journée au côté d'un arbitre. Un courrier devra être envoyé au Président de la CRCA concernée afin qu'il désigne ce jeune arbitre.*

XII- QUESTIONS DIVERSES :

- Proposition de la CNCA pour l'arbitrage sur les Coupes de France de cyclo-cross 2018-2019

En vue d'une réforme des Coupes de France de cyclo-cross la CNCA propose le dispositif d'arbitrage afin de respecter les missions qui incombent aux arbitres à savoir :

- Vérifier les licences des participants
- Valider les listes des partants
- Valider les grilles de départ
- Animer la réunion avec les responsables des équipes (choix des box)
- Reconnaître le parcours avec le responsable technique.
- Arbitrer l'ensemble des épreuves officielles de la Coupe de France.

Propositions :

- a) Avec l'épreuve « cadets » le samedi après midi :

Epreuves	Remises dossards	Responsabilité dossards	Gestion compétitions
Master	Vendredi après-midi + samedi matin	Jury régional désigné par la CRCA	Jury régional désigné par la CRCA
Coupe de France Cadets + Cadettes	Vendredi après-midi + samedi matin	Jury Int + FFC	Jury Int + FFC
Coupe de France sauf Cadets et cadettes	Samedi après midi	1 Arbitre détaché du jury Int + FFC	Jury Int + FFC + Arbitres adjoints désignés par la CRCA

b)- Toutes les épreuves Coupe de France le dimanche :

Epreuves	Remises dossards	Responsabilité dossards	Gestion compétitions
Master le samedi	Vendredi après-midi + samedi matin	Jury régional désigné par la CRCA	Jury régional désigné par la CRCA
Coupe de France le dimanche	Samedi après midi	Jury Int + FFC	Jury Int + FFC + Arbitres adjoints désignés par la CRCA

- Liste des Arbitres de Haut Niveau 2018-2019 (DTN)
La commission établit la liste des arbitres de Haut Niveau respectant les critères, à proposer au ministère (Voir annexe 4).
- Boite à Lettres aux questions.
Philippe LAMBERT propose que la CNCA ait une « boite à lettres » électronique pouvant recevoir et stocker toutes les questions et réponses liées à l'arbitrage et à la réglementation.
- Kit du jeune arbitre
Le comité de Bretagne demande si le « Kit du jeune » arbitre est toujours d'actualité. Ludovic SYLVESTRE indique qu'il n'y en a plus actuellement. Jacky TARENNE va questionner Jacques SABATHIER sur le contenu de ce kit afin d'évaluer le cout financier d'un nouvel approvisionnement.
- Cours d'anglais pour les arbitres :
Les arbitres peuvent-ils bénéficier de cours d'anglais dans le cadre de la formation continue ?
- Courrier Gérard LEFAIVRE.
Suite à sa nomination en tant que président de jury à « ESSOR BRETON », Gérard LEFAIVRE a adressé à la CNCA un courrier mettant en exergue la difficulté d'interdire le retour derrière le véhicule du DS en cas d'incident ou crevaison. Au dire des DS, se comportement est toléré, voir conseillé par des arbitres sur des épreuves en France.
Ce comportement est totalement interdit par la réglementation.
Un rappel de la réglementation sera fait à l'ensemble des arbitres désignés par la CNCA ainsi qu'aux présidents des CRCA.

L'ordre du jour a été épuisé à 17h15.

J TARENNE

ANNEXE 1 – Situation budgétaire au 24 mai :

PROPOSITION DE BUDGET PREVISIONNEL 2018		Situation au 24 mai	
REUNIONS DE LA CNCA		Effectué	Prévu
MAI 2018	1 500,00 €		
Catherine Gastou	400,00 €		
Philippe Lambert	350,00 €		
Bernard Boutin	150,00 €		
Thierry Nuninger	380,00 €		
Jacky Tarenne	220,00 €		
NOVEMBRE 2017 Désignations	1 500,00 €	888,39	1 500,00 €
Catherine Gastou	400,00 €	332,83	
Philippe Lambert	350,00 €	297,76	
Bernard Boutin	150,00 €	94,76	
Thierry Nuninger	380,00 €	0	
Jacky Tarenne	220,00 €	163,04	
Hébergement réunions (Hôtel - repas)	1 050,00 €	1045,94	1 050,00 €
Vacations Désignations (80€ x 10)	800,00 €	800	800,00 €
FORMATIONS	11 270,00 €		
Formations BMX	9 480,00 €	3221	5 150,00 €
Formation Moto	1 040,00 €		
Formation CNE Piste	750,00 €		
Réunion Mise à jour du règlement	3 270,00 €		
Jacky TARENNE	220,00 €		
Alain KOSZYCZARZ	280,00 €		
Jacques PAILLEUX	200,00 €		
Thierry NUNNINGER	380,00 €		
Laurent IDELOT	150,00 €		
Bernard BOUTIN	150,00 €		
Joël BOURRET	380,00 €		
Laurence PFLUMIO	380,00 €		
Mickael ROUZIÈRE	200,00 €		
Hervé BROCCQUE	150,00 €		
Claude DESCHASEAUX	380,00 €		
Jean-Pierre CHATILLON	200,00 €		
Roger BORDEAU	200,00 €		
Collation suite à la réunion	300,00 €		
Représentation AFCAM	400,00 €		
Frais postaux	150,00 €		
Traiteur	780,00 €		
Réunion des responsables régionaux	4 280,00 €		
Catherine Gastou	400,00 €		
Philippe Lambert	350,00 €		
Bernard Boutin	150,00 €		
Thierry Nuninger	380,00 €		
Jacky Tarenne	220,00 €		
Claude Deschaseaux	380,00 €		
Indemnités km responsables régionaux (Forfait)	2 400,00 €		
Frais déplacement Tours Outre Mer	3 600,00 €		
Martinique	1 200,00 €	853,02	1 200,00 €
Guadeloupe	1 200,00 €		
Guyane	1 200,00 €		
Divers	1 400,00 €		
Frais de la commande de casques	0,00 €	211,2	
TOTAL	30 000,00 €	7019,55	9 700,00 €

Annexe 2 : Proposition de document pour la vacation des Arbitres :



**CONDITIONS FINANCIERES DES OFFICIELS 2019
"CYCLISME TRADITIONNEL- "ROUTE"**

FONCTION	TYPE D'EPREUVES					
	Calendrier UCI World Tour	Calendrier UCI HC - 1 et 2	Calendrier UCI Hommes & Dames Juniors - Elite	Calendrier FFC (12 et +)	Officielles FFC Championnat de France Coupe de France	Calendrier Régional
Arbitres (membres du jury avec Présidence UCI), Inspecteurs antidopage UCI	160	105	105			
Juges aux arrivées et Chronomètres fédéraux officiant dans les collèges ci-dessus	105	105	105			
Arbitres complémentaires moto, inspecteur antidopage désigné par la FFC officiant dans le collège ci-dessus	80	80	80			
Président du jury ou inspecteur antidopage désignés par la FFC				80		
Autres membres du collège (désignation régionale)				selon tarif régional en vigueur		
Président + autres membres du collège désignés par la FFC					80	
Autres membres, désignation complémentaire régionale					50	
Escorte contrôle antidopage	40	40	40	40	40	selon tarif régional en vigueur
Toute désignation						selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- l'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre+ dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves par étapes des calendriers nationaux et internationaux, ainsi que pour les courses d'une journée nécessitant la présence des officiels pour cause de réunion des directeurs sportifs, la veille de l'épreuve (UCI, World Tour, Hors Classe, Classe 1 et 2).

- montant de l'indemnité kilométrique FFC : 0,33 euros (plafonné à 1000 kms Aller retour)

- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs, plafonnés à 24,00 Euros.

Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves avec présidence du collège nommée par l'UCI (World Tour, HC, 1 & 2).

Pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.

CONDITIONS FINANCIERES DES OFFICIELS 2019 "CYCLISME TRADITIONNEL- PISTE"

FONCTION	TYPE D' EPREUVES					
	Calendrier UCI Coupe du Monde	Calendrier UCI Classe 1	Calendrier UCI Classe 2	Calendrier FFC	Officielles FFC Championnat de France Coupe de France	Calendrier Régional
Arbitres (membres du jury avec Présidence UCI), Inspecteurs antidopage UCI	105	105	80			
Juges aux arrivées et Chronométrateurs fédéraux officiant dans les collèges ci-dessus	105	105	80			
Arbitres complémentaires désigné par la FFC officiant dans le collège ci-dessus	80	80	80			
Président du jury ou inspecteur antidopage désignés par la FFC				80	80	
Autres membres du collège (désignation régionale)				selon tarif régional en vigueur	selon tarif régional en vigueur	
Président + autres membres du collège désignés par la FFC					80	
Escorte contrôle antidopage	40	40	40	40	40	selon tarif régional en vigueur
Toute désignation						selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- l'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre+ dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux,
- montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33** euros (plafonné à 1000 kms Aller retour)
- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs, plafonnés à 24,00 Euros.

Pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de l'arrivée de l'épreuve.

CONDITIONS FINANCIERES DES OFFICIELS 2019 "CYCLISME TRADITIONNEL- CYCLO CROSS"

FONCTION	TYPE D' EPREUVES					
	Calendrier UCI Coupe du Monde	Calendrier UCI Classe 1	Calendrier UCI Classe 2	Calendrier FFC	Officielles FFC Championnat de France Coupe de France Non UCI	Calendrier Régional
Arbitres (membres du jury avec Présidence UCI), Inspecteurs antidopage UCI	105	105	105			
Juges aux arrivées et Chronométreurs fédéraux officiant dans les collèges ci-dessus	105	105	105			
Arbitres complémentaires désigné par la FFC officiant dans le collège ci-dessus	80	80	80			
Président du jury ou inspecteur antidopage désignés par la FFC				80		
Autres membres du collège (désignation régionale)	selon tarif régional en vigueur	selon tarif régional en vigueur	selon tarif régional en vigueur	selon tarif régional en vigueur		
Président + autres membres du collège désignés par la FFC					80	
Escorte contrôle antidopage					50	
Toute désignation	40	40	40	40	40	selon tarif régional en vigueur
Toute désignation						selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- l'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre+ dîner), dès la veille de l'épreuve pour toutes les épreuves des calendriers nationaux et internationaux,
 - montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33** euros (plafonné à 1000 kms Aller retour)
 - Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs, plafonnés à 24,00 Euros.
- Pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une 1/2 vacation, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement

CONDITIONS FINANCIERES DES OFFICIELS "VTT" 2019

FONCTION	TYPE D' EPREUVES				
	Officielles UCI*	Officielles FFC*	Calendrier UCI	Calendrier FFC**	Calendrier régional
Président désigné FFC	/	95	95	80	selon tarif régional en vigueur
Secrétaire	105	95	95	80	selon tarif régional en vigueur
Autres membres du Jury	105	80	80	50	selon tarif régional en vigueur
Désignation régionale	/	50	50	50	selon tarif régional en vigueur

Renseignements divers :

- 1- montant de l'indemnité kilométrique FFC : **0,33** euros (plafonné à 1000 kms Aller retour)
- 2- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs, plafonnés à 24,00 euros. Ce montant ne s'appliquant pas aux arbitres désignés dans les épreuves du calendrier UCI.
- 3 - pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une demie vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun le jour de la fin de l'épreuve

* les épreuves officielles correspondent aux épreuves de "Coupes", de "Championnats" et le TFJV

** le calendrier FFC renvoie aux épreuves qui sont inscrites au calendrier national et qui ne sont pas inscrites au calendrier UCI

CONDITIONS FINANCIERES DES OFFICIELS "BMX" 2019

FONCTION	Calendrier International UCI	Calendrier national FFC	Calendrier régional
Arbitres désignés par la FFC, Président de jury de course, arbitres, administrateurs (a) - Liste 1	95	80 + frais de déplacement	selon tarif régional en vigueur
Escorte contrôle antidopage	40	40	
Autres membres (désignation complémentaire régionale)- Liste 2		30	selon tarif régional en vigueur

(a) - les administrateurs qui seront chargés des inscriptions toucheront deux vacations supplémentaires pour le travail de préparation.

Renseignements divers :

- 1 - le tarif s'entend par jour de course
- 2 - l'organisateur est tenu de fournir, si nécessité (déplacement éloigné), l'hébergement (chambre + dîner) dès la veille de l'épreuve pour toutes les compétitions nécessitant la présence des officiels la veille de la compétions
- 3 - montant de l'indemnité kilométrique FFC : 0,33 euros (plafonné à 1000 kms Aller Retour)
- 4- Remboursement des frais de repas (si non fourni par les organisateurs) uniquement sur présentation des justificatifs, plafonnés à 24,00 €
- 5 - pour les déplacements supérieurs à 500 kms, l'indemnité est fixée à une demi-vacation supplémentaire, si le retour s'effectue le lendemain de l'épreuve pour nécessité d'éloignement ou d'impossibilité d'utilisation des transports en commun, le jour de la fin de l'épreuve,
- 6- pour la saison suivante (2019), un alignement entre toutes les disciplines des indemnités des arbitres sera étudié.

Proposition : Pour les repas des arbitres se logeant en camping car = remboursement à hauteur de 26€ des frais de bouche sur présentation de justificatifs liés à la restauration.

Compte Rendu de L'AFAC.(Annexe 3) :

Compte-rendu de la rencontre avec la FFC du 16 mai 2018

Pour la FFC : Michel CALLOT, président ; Ludovic SYLVESTRE, vice-président en charge du corps arbitral (présent par liaison téléphone) ; Jacky TARENNE, président de la CNCA.

Pour l'AFAC : Norbert JEANNEAU, président ; Gérard LEFAIVRE, trésorier adjoint.

En préalable, après avoir remercié le président de la FFC de nous recevoir, nous avons présenté l'Amicale et ses objectifs, notamment notre volonté d'œuvrer pour la promotion et la progression du corps arbitral. Le président de la FFC, contraint par d'autres occupations, a souhaité que l'on aborde en priorité les thèmes généraux afin de pouvoir se libérer et a laissé ensuite Ludovic et Jacky répondre aux sujets plus techniques.

Thèmes échangés avec le président de la FFC	
<p>L'enquête réalisée par la CRCA sur les frais financiers des arbitres révèle de grandes disparités que nous avons également constatées au travers de notre propre étude. Il est également rappelé que les montants utilisés au niveau fédéral sont figés depuis de nombreuses années alors que des évolutions ont eu lieu dans quelques régions. Cela suscite des incompréhensions et peut être un frein à un engagement vers l'arbitrage. Nous souhaiterions qu'une réflexion soit engagée sur ce sujet avec notre participation mais également celle d'organismes.</p>	<p><i>Le président estime que l'enquête menée par la CRCA était nécessaire pour une parfaite connaissance des pratiques régionales et départementales. Les réponses données doivent permettre d'appréhender ce vers quoi doivent tendre les évolutions, mais il lui semble que ce n'est pas à la FFC de déterminer des barèmes. Néanmoins, compte tenu de la nouvelle organisation géographique et de cette connaissance des pratiques, il évoquera notre demande auprès du bureau exécutif.</i></p>
<p>Quel est l'effet de l'obligation de certificat médical pour une prise de licence d'arbitre ?</p> <p>Pourquoi toujours inclure le coût du journal la France Cycliste dans la licence des arbitres alors que la revue ne comprend plus d'informations spécifiques à destination du corps arbitral ?</p>	<p><i>L'impact est très important. Sur ce sujet, avec d'autres fédérations, nous sommes intervenus auprès du ministère. Nous menons une action avec le CNOSF afin que les fédérations soient responsabilisées en leur laissant toute latitude pour l'application ou non de cette directive.</i></p> <p><i>Nous menons actuellement une réflexion sur les licences, leur nombre et leur coût. Parallèlement une réflexion est aussi engagée sur le journal et son coût. Ces travaux et leurs conclusions ne seront pas connus avant la fin de l'année, c'est pourquoi les licences actuelles seront encore en vigueur en 2019. Ludovic Sylvestre précise que les arbitres supportent un coût minoré de l'abonnement.</i></p>
<p>Les articles sur le corps arbitral parus dans la France Cycliste sont valorisants. Pour notre part, sur notre site nous mettons en valeur le corps arbitral dans ces différentes missions.</p> <p>La communication nous semble essentielle, mais nous sommes navrés de constater que certaines régions n'ont pas ou peu de rubrique arbitrage sur leurs sites.</p>	<p><i>Le président nous félicite pour notre engagement à communiquer car c'est un moyen nécessaire pour attirer des jeunes vers ces fonctions et ainsi procéder au renouvellement des générations dans le corps arbitral.</i></p> <p><i>Sur les disparités d'organisation des sites régionaux, il estime que c'est le partage des bonnes pratiques qui doit permettre à chacun d'évoluer en s'inspirant de ce qui marche.</i></p> <p><i>Jacky Tarenne estime que tout ne peut être mis en ligne et qu'il est nécessaire de rester vigilant.</i></p>
<p>Nous avons demandé à participer aux réunions de la CNCA, mais les conditions statutaires nous avaient été opposées. Nous renouvelons notre demande mais uniquement pour la réunion de fin d'année qui associe les présidents de CRCA.</p>	<p><i>Le Président indique que, s'agissant d'un point concernant les structures, il ne peut se prononcer. Toutefois, compte tenu des relations existantes entre notre Amicale et la FFC, il demande à la CNCA d'examiner notre demande qui sera éventuellement</i></p>

	<i>présentée devant le bureau exécutif.</i>
Fonctionnement de la CNCA	
<p>Avant d'aborder nos questions, nous avons indiqué que la mise en ligne des CR des CNCA des 23 juin et 23 novembre 2017 permettait de mesurer la charge de travail de la CNCA. L'état des lieux réalisé est un outil utile pour pouvoir envisager des évolutions et nous sommes preneurs de cette documentation.</p> <p>Désignations fédérales : des arbitres se posent des questions sur la méthode de répartition et la communication sur cette méthode qui a déjà été réalisée par le passé et que nous connaissons (cela a été exposé lors des AG AFAC) doit être rappelée.</p> <p>L'historique des désignations évoqué dans le CR de la CNCA du 23 juin 2017 est-il réalisé et quelle est son utilité ? Peut-on avoir des précisions sur la plateforme de suivi des désignations évoquée dans les CR ?</p> <p>Pourquoi le tableau des désignations n'est-il plus actualisé comme les années précédentes.</p>	<p><i>Jacky Tarenne précise que l'état des lieux était une nécessité et que tous les comités ont joué le jeu sur le retour d'informations qu'il s'agisse de la représentation du corps arbitral, du fonctionnement des CRCA, de la formation ainsi que des pratiques d'indemnisation des arbitres.</i></p> <p><i>Jacky rappelle que la charge de travail est importante sur le dossier désignations et que la commission manque d'outils techniques pour lui faciliter la tâche. Dans le futur cela devrait s'améliorer avec un outil en cours de construction.</i></p> <p><i>Il indique que chaque arbitre fédéral reçoit en moyenne, pour une année, une quinzaine de jours de désignation. Cette moyenne est portée à 25 pour les arbitres désignés sur le Tour.</i></p> <p><i>S'agissant des arbitres nationaux, ils ne recevront plus de désignations fédérales compte tenu du nombre suffisant d'arbitres fédéraux et élites.</i></p> <p><i>Il profite de cette rencontre pour nous inviter à rappeler à tous les arbitres qu'ils doivent respecter le travail de la CNCA en répondant au plus vite aux courriers qui leur sont adressés ou autres contacts.</i></p> <p><i>L'historique des désignations recense celles des 6 dernières années et permet d'éviter des nominations redondantes sur de mêmes épreuves.</i></p> <p><i>La plateforme de suivi permet aux autres membres d'assurer une continuité de service en cas d'absence du président de la Commission.</i></p> <p><i>La gestion de ce tableau est manuelle et nous avons un bug non résolu à ce jour. L'actualisation du tableau n'est pas abandonnée.</i></p>
État des lieux des CRCA, que devient la proposition du modèle de CRCA présenté lors de la réunion du 23 novembre 2017.	<i>Ce modèle est une proposition soumise à la réflexion des comités régionaux et de leurs CRCA qui avaient jusqu'à fin juin 2018 pour se prononcer. Un point sur ce dossier sera fait à la prochaine réunion de la CNCA.</i>
Quel est le résultat de l'enquête sur l'arbitrage féminin évoquée le 23 juin 2017 ?	<i>L'enquête ne révèle pas d'anomalie, les femmes sont plutôt bien intégrées et assument des missions à l'identique de celles des hommes. Cette enquête a été transmise à Marie-France Potereau.</i>
Où en est le référentiel de formation ?	<i>Le dossier avance. Cette année nous avons demandé à chaque CRCA de nous adresser pour le 15 juin un sujet d'examen d'arbitre national. Parmi toutes ces propositions un sujet sera retenu pour le prochain examen qui aura lieu à la même date pour les régions qui souhaitent l'organiser. Le sujet sous pli clos ne sera à ouvrir que le jour de l'examen.</i> <i>Les régions ont la charge de la formation et pour cela il faut des formateurs compétents et passionnés qui devront être validés par la CNCA.</i>
Cas des arbitres fédéraux : non reconnaissance national élite.	<i>Ludovic : c'est une décision de l'UCI, nous allons envisager une demande de valorisation des acquis de</i>

	<i>l'expérience auprès de l'UCI pour une reconnaissance national élite</i>
Frais financiers des arbitres	
Des organisateurs nous ont signalé des pratiques différentes quant aux notes de frais présentées par des arbitres lorsque la permanence est en milieu d'après-midi.	<i>Lorsque la distance permet de se rendre sur le lieu de permanence dans un délai court, c'est la demi-vacation qui doit être demandée. La note sur les conditions financières des officiels doit être complétée et nous ferons un courrier de rappel sur ce point.</i>
Il nous a également été signalé des pratiques qui nous semblent incorrectes sur les frais de déplacement lors de covoiturage.	<i>Ludovic : c'est un comportement inadmissible. Nous allons examiner la possibilité de faire valider les notes de frais présentées aux organisateurs par les présidents de jury.</i>
Tenues vestimentaires	
Bilan de l'achat groupé de casques.	<i>C'est une réussite avec une cinquantaine de commandes. Une seconde commande est en cours pour une quinzaine de casques car des arbitres intéressés avaient tardé à répondre.</i>
Quelles tenues seront améliorées.	<i>Armor Lux a été informé des insatisfactions concernant les chemises et pantalons et se préoccupe de remédier au problème. Nous signalons les deux nouveaux produits proposés et qui sont de qualité : le pull camionneur et bodywarmer.</i>
Port d'équipement de protection pour les arbitres moto et souhait d'une proposition pour des blousons.	<i>Les gants de protection sont obligatoires (c'est la loi). En cas de blessure aux mains sans protection l'assurance ne couvrira pas les frais. Nous envisageons un achat groupé de blousons et avons demandé à David Chauvin de s'occuper du dossier comme il l'a si bien fait pour les casques.</i>
Nous nous félicitons du port des tenues labellisées par les arbitres qui officient sur les épreuves du calendrier fédéral.	<i>C'est une excellente image du corps arbitral et de notre Fédération.</i>
Outils mis à disposition des arbitres	
Fiche d'appréciation : elle est jugée peu pratique à compléter ; quelle est son utilité ?	<i>La fiche d'appréciation a déjà été remodelée mais elle devra l'être encore. Cette fiche est analysée chaque fin de mois par Danielle Delimauges et Michel Farineau, notamment sur les aspects sécurité. Tout manquement grave à la sécurité fait l'objet d'un courrier aux organisateurs. Les fiches sont prises en considération pour les épreuves officielles de Coupe de France.</i>
Mise à disposition des fiches d'appréciation d'épreuves.	<i>Nous pourrions envisager de communiquer la fiche d'appréciation d'une épreuve ayant eu des manquements graves au président de jury.</i>
Règlementation et autres documents : les supports sont globalement appréciés. Il serait utile (c'est fait pour la réglementation) de dater la mise à jour des documents et autres supports.	<i>Un gros travail a été réalisé sur la réglementation avec le souci de la mettre à disposition dès le début de saison. La demande de datation des mises à jour est prise en considération.</i>
Licences arbitres	
Dans la communication que nous faisons sur les lauréats d'exams d'arbitres, il est parfois constaté que des lauréats ne sont pas licenciés.	<i>Ce n'est pas sérieux, notre rôle est de nous occuper de nos licenciés, nous n'avons pas à nous investir pour des non licenciés, même s'ils le deviennent ensuite. Un rappel sera fait sur ce point.</i>
Quelques collègues arbitres qui, pour cause d'âge,	<i>Nous notons ce souhait et comprenons ce besoin de</i>

cessent leur activité au niveau fédéral seraient sensibles à la réception d'un courrier de remerciement pour leur engagement passé.	<i>reconnaissance.</i>
Points divers	
Interrogation sur les propos du DTN dans un article paru dans la France Cycliste de novembre 2017 en page 19 : « pistes couvertes... en faire des centres de ressources avec un CTN... qui s'occuperont des coureurs, mais aussi de la formation des animateurs de clubs, voire même des arbitres si besoin. »	<i>Nous avons réagi à ce point de vue. Les arbitres doivent être formés par des arbitres. Nous sommes déjà intervenus sur une région où une formation avait été faite par un conseiller technique non arbitre.</i>
Communication site AFAC : souhait de l'aide de Patrick Pichon, photographe FFC, à la réalisation de photos de jury sur les épreuves officielles. Il a déjà répondu favorablement à notre sollicitation et nous l'en remercions.	<i>Ludovic : tout à fait favorable à cette contribution, le message lui sera transmis.</i>
Composition des commissions de discipline : des arbitres membres de CRCA et des élus sont dans cette commission.	<i>Ludovic : ce n'est pas dans le respect du cadre réglementaire. Les régions qui n'étaient pas en conformité ont été invitées à modifier leurs commissions. Ludovic ajoute qu'il est preneur de toute anomalie que nous pourrions constater.</i>

Compte rendu rédigé par Norbert Jeanneau

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMMISSION NATIONALE DU CORPS ARBITRAL

Proposition d' inscription sur la liste des arbitres et juges sportifs de haut niveau 2018

1- KOSZYCZARZ Alain - Commissaire Route – Piste – Paracyclisme

3 rue Tour de Guyenne - 86190 BERUGES

Tel Port : 06 86 13 37 47

E mail : alainkoszy@orange.fr

2- IDELOT Laurent - Commissaire Route – Cyclo-cross

10 rue du Château d'Albâtre - 02200 SOISSONS

Tel Port : 06 14 20 78 28

E mail ; idelau@club-internet.fr

3- GASTOU Catherine - Commissaire Route – Piste – Paracyclisme

17 rue du Basque - 47310 SERIGNAC SUR GARONNE

Tel Port : 06 07 96 64 60

E mail ; catherine.gastou@free.fr

4- BERTHELOT Gabriel - Commissaire Route

10 résidence de Kerentrée - 29 rue de Bod Avel - 56500 PLUMELIN

Tel Port : 06 75 65 53 22

E mail ; gabrielberthelot@orange.fr

5- NUNINGER Thierry - Commissaire Vélo Tout Terrain

10 rue du Rd Père Musslin - 68400 RIEDISHEIM

Tel Port : 06 08 43 04 17

E mail ; t.nuninger@evhr.net

6- LAPPARTIENT Jérôme – Commissaire Route – Piste

41B Résidence LE HOOKER - Rue St Vincent -56370 SARZEAU

Tel Port : 06 03 35 46 53

E mail ; jerome.lappartient@wanadoo.fr

7- DECONCLOIS Christine – Commissaire BMX

59 Faubourg St Nicolas – 21200 BEAUNE

Tel Port : 06 08 42 95 42

E mail ; sportmania@wanadoo.fr

8- SIMON Didier - Commissaire Route – Cyclo-cross

6 route de la Boulais -22100 ST CARNE

Tel Port : 06 08 43 41 11

E mail ; didier.simon8@wanadoo.fr